

COMPTE RENDU ET PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE DE CLUSES ATHLETISME

Vendredi 20 janvier 2023 - 18H



18H30 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Pour ce début d'année 2023, nous avons pu renouer avec une assemblée en présentiel, ce dont tous les participants se félicitent après deux années plus difficiles.

Mot du président de Cluses Athlétisme Daniel Poulain :

Bonsoir à tous : je déclare l'Assemblée Générale du Club de Cluses Athlétisme ouverte.

Le président remercie l'assemblée pour sa présence. Près de 38 personnes sont présentes ce soir à cette assemblée.

Il tient tout particulièrement à remercier Madame PLEWINSKI Catherine (adjointe à la ville de Cluses, déléguée à la vie sportive, représentant M Jean Philippe MAS - Maire de Cluses et Président de la 2CCAM, M Patrick PENICHON Président du CD74 et Vice-Président de la Ligue AURA.

Sont excusés Mr Forte - Vie Associative, ainsi que Mr Fabrice Gyselin - Maire de Thyez, Mr Stéphane Pépin - Maire de Scionzier, Madame VANSON - Mairesse de Marnaz.

Le président remercie notamment la mairie pour son action concernant la piste d'athlétisme Celle-ci a pu être rénovée grâce à l'intervention efficace de la mairie de Cluses. Nous disposons donc depuis le mois de septembre dernier de cette nouvelle piste. Nous pourrons enfin remettre à l'ordre du jour les compétitions sur notre ville.

Le président informe l'assemblée d'une modification importante survenue pour la saison actuelle. Du fait du **manque d'entraîneurs pour la catégorie Baby et Éveil d'athlé du samedi matin**, nous n'avons pas pu cette saison accepter des enfants autres que les poussins, donc la tranche des 4-8 ans n'a pas pu être acceptée par le club.

Cela a généré une baisse assez importante du nombre de licenciés que l'on peut estimer à environ une quarantaine d'enfants. Concernant les poussins, ceux-ci ont intégré les entraînements des mardis et jeudis avec les autres athlètes du club. Le trésorier Patrick PENICHON note que cette décision difficile a dû être prise dans la mesure où si nous acceptons des licences d'athlètes nous devons pouvoir proposer en face un service, impossible à tenir dans le contexte actuel. Le Président sollicite l'assemblée pour trouver des bénévoles ayant la possibilité d'encadrer cette tranche de licenciés pour la saison prochaine. Il poursuit en précisant que pour l'instant seuls David le vice-président et lui-même peuvent encadrer les athlètes, ce qui représente une charge assez importante lors des séances du mardi soir et du jeudi soir.

Le président tient à indiquer à l'assemblée que nous subissons également de plein fouet les conséquences de l'inflation, notamment en ce qui concerne les frais de transport de nos athlètes pour participer aux compétitions un exemple est donné pour un trajet Cluses-Lyon. Nous avons précédemment un coup de 500 € pour cette prestation, qui est passé cette année à plus de 800 € pour le même déplacement. Nous avons donc de plus en plus besoin de subventions pour nous aider à fonctionner dans de bonnes conditions et permettre à nos athlètes d'assister à des compétitions sur l'ensemble de la région. Le président cède à présent la parole au secrétaire du Club.

Le secrétaire précise que 38 participants sont présents ce soir à l'Assemblée. Comme conformément aux statuts du club, le Quorum n'est pas nécessaire pour valider les décisions prises à l'Assemblée, car elles seront validées en fonction des participants.

Nous pouvons donc proposer l'approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2022. Le compte-rendu a été préalablement communiqué aux participants, avec la convocation à l'assemblée. Des exemplaires papiers du compte-rendu ont été proposés aux participants en début de séance.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2022 - (SOUMIS AU VOTE) **(Adoption à l'unanimité des présents et représentés).**

Conformément à l'ordre du jour le président donne à présent la parole à la Trésorière Adjointe pour la présentation des documents comptables.

Le rapport financier est commenté par notre Trésorière Adjointe Sandrine Girard.

La clôture des comptes s'effectue au 31 12 2022. Le résultat 2022 est positif avec un montant de 4495,68€.
Les dépenses les plus importantes sont donc par ordre décroissant :

Le premier poste de dépense : les déplacements pour un montant de 12620 € ce qui représente 38 % des dépenses. Comme l'a précisé le président, les déplacements sont liés aux coûts des bus (le coût moyen d'un bus étant de 650€), pour le transport des athlètes de l'athlétisme mais également cette année pour le déplacement des marcheurs nordiques qui ont utilisé ce moyen pour leur compétition.

Catherine Plewinski pose une question sur les minibus : où sont-ils loués ?

Le président indique que nous privilégions Super U, pour la disponibilité et les tarifs proposés. Pour les bus nous utilisons FMJ Magland avec qui le club a des accords, depuis une dizaine d'années.

Le deuxième poste concerne les cotisations FFA. Ces cotisations sont reversées à notre fédération de tutelle représentent un montant de 8620 € soit 26 % des dépenses.

La Trésorière Adjointe revient sur le poste de dépenses numéro 2 concernant les cotisations FFA. Elle concerne la part licence que nous reversons à la FFA, à la ligue et au Comité, qui peut représenter jusqu'à plus de 86 € par licence.

A ce propos, le Trésorier Général Monsieur Patrick PENICHON, en tant que Président du Comité 74 et Vice-président de la ligue AURA, tient à apporter une précision concernant cette part licence qui est redistribuée à la FFA. Ce montant se décompose en 3 tranches selon le type de licence :

une part concerne le Comité Départemental (en moyenne 25€), une autre concerne la ligue qui représente également une part modérée de cette redistribution (moyenne de 24€) et le reste revient à la FFA pour le solde (une part fixe de 36€ sur toutes les licences, part bloquée pour les 5 ans à venir). Il faut donc préciser que sur une licence annuelle à 140 € la part qui revient au club pour son fonctionnement n'est que de 54 €. Enfin pour être complet il existe également une cotisation annuelle que le club verse en une fois pour chaque structure fédérale : FFA 140€ / Ligue 57€ / CD 60€. Le comité prenant en plus 1,80€ fois sur les effectifs des clubs de l'année précédente. Ceci a représenté en 2022 une somme de 498,20 €.

Le troisième poste de dépenses concerne le versement d'une somme de 6068€ pour approvisionner le compte SIFFA (compte qui permet la saisie des licences de la FFA). Il s'agit simplement d'une avance comptable car nous retrouvons cette même somme dans les produits exceptionnels.

Concernant les recettes, le montant le plus important est lié aux cotisations des adhérents pour un montant de 13184 €, suivi des subventions 12450€. A noter que nous avons obtenu une subvention supplémentaire de la commune de Cluses 1000€ pour la formation de nos coachs de Marche nordique.

La bonne gestion de nos comptes pour la saison passée nous a permis malgré tout de conserver un résultat positif de 4495€.

À la suite d'une question de l'assemblée un débat a eu lieu concernant la modalité d'attribution des subventions de la part des communes et des organismes d'états.

L'assemblée pose également une question sur la communication faite par l'association sur son activité dans la vallée. Le vice-président communique à l'assemblée les actions menées par le passé et précise qu'il faut rester prudents dans ce type d'action car il est important de pouvoir ensuite assumer la prise en charge des athlètes, du fait du manque d'entraîneurs.

La Trésorière adjointe reprend la parole pour présenter le prévisionnel 2023.

Ce Prévisionnel sera du même niveau qu'en 2022.

Patrick remercie Sandrine Girard la Trésorière adjointe pour le travail rigoureux qu'elle a effectué et qui contribue à la bonne gestion économique du club.

Le Président met au vote le rapport financier des comptes de l'association et le Rapport du vérificateur aux comptes.

Les documents comptables ont été fournis à l'assistance en début de réunion.

RAPPORT FINANCIER (TRESORIER PATRICK PENICHON, TRESORIERE ADJOINTE SANDRINE GIRARD) ET LE RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES (MIS AU VOTE) (Adoption à l'unanimité)

Tous ces documents sont en annexe.

Bilan sportif de l'année écoulée

La partie athlétisme présentée par le Vice-président David NEUMER (directeur technique du club).

La saison fut très difficile car les nombreuses épreuves normalement prévues ont été annulées. L'état de la piste n'a pas permis de réaliser de compétitions à Cluses sur le premier semestre de l'année. La suppression des terrains stabilisés au profit de terrains synthétiques dédiés au football ne nous permet plus de réaliser des lancers de marteau et javelot aux entraînements.

Les principaux résultats concernent la marche athlétique où nous avons pu accéder à un niveau départemental, régional voire national à Saran.

David note toutefois la progression d'une athlète qui s'est particulièrement révélée en cours de saison pour arriver finalement à un niveau régional. Nous ferons tout ce qui est possible pour l'amener au plus haut niveau pour la saison à venir.

Il précise également l'organisation par le club de 3 compétitions dont une exclusivement dédiée aux courses et marches le 8 juillet.

3 juin : meeting des petits ce qui représentera la finale dans leur calendrier

1 juillet : grand meeting de Cluses

La partie athlé santé présenté par Joël SCREM (Coach Marche Nordique).

Pour information nous avons retrouvé le nombre de licenciés avant covid soit environ une cinquantaine de participants, ce qui représente actuellement 50% des effectifs du club.

Les composantes de l'athlé santé sont évoquées, à savoir en premier lieu la marche nordique qui se déroule tous les mardis soirs et samedi matins mais également le renforcement les jeudis soirs sous la houlette de Christine (ancienne Gymnaste) ainsi que le running les jeudis soirs également.

Durant les séances de marches nordiques nous réalisons un certain nombre d'activités du type exercices techniques pour mieux appréhender la gestuelle (à noter que les exercices techniques donnent lieu à une notation qui sera remontée à la fédé par une saisie sur le site officiel de la FFA.) mais aussi renforcement, cardio,....

Bien évidemment nous n'oublions pas l'aspect ludique et convivial de l'activité à travers des marches dans des lieux et des environnement sympathiques permettant de découvrir de superbes paysages.

Pour se confronter nos athlètes participent également à des compétitions officielles ou non, qui les amènent à se mesurer à d'autres clubs et à se rendre compte des progrès réalisés au cours de la saison.

Sur l'année écoulée nos athlètes ont eu la possibilité de participer à de nombreuses compétitions, notamment :

- L'aglo city run fin mars 2022. Marche de 16 kms entre Argonay et le bord du lac d'Annecy 74 (25 participants)
- La Chavan Run en mai 2022. Marche de 10kms à Chavanod 74 (18 participants)
- La MNT. Marche nordique officielle de la FFA à saint Etienne des oullières 69 Marche de 13kms (6 participants)
- La Persjussienne octobre 2022. Marche de 11 kms entre Pers-Jussy et La Chapelle Rambaud 74 (20 participants)
- La Vitalavie au bord du lac d'Annecy 74 (marche de 16 kms (23 participants)

Nous pouvons noter le bon comportement du club lors de ces compétitions avec des premières places, des podiums et un bon classement de la plupart de nos participants.

Nous avons pu proposer également quelques animations sympathiques au cours de la saison dont :

- Le Nordic Athlon, une activité qui nous a permis d'associer la marche nordique au tir à la carabine, type biathlon. Cette animation a pu être possible grâce à l'implication de la fille d'un de nos athlètes, Marie KROMER (athlète de haut niveau en ski de fond qui détient par ailleurs le meilleur temps féminin de la Vasaloppet en Suède). Un grand Merci à Marie et Jean-Marc pour leur implication.
- Marche du téléthon de début décembre 2022 : la traditionnelle marche du téléthon de Mieussy, à laquelle le club participe régulièrement, a été l'occasion d'une sortie conviviale et sympathique.

L'ensemble de ces activités a été récompensé par la FFA avec l'obtention d'un Label Argent pour la section Loisir, ce qui démontre la vitalité de cette section.

Pour poursuivre Joël propose à l'assemblée un petit reportage vidéo qui récapitule en image et musique tout ce qui vient d'être présenté.

Le président reprend ensuite la parole pour présenter **Ketsia Jacquet** et **Samy Verien**, deux athlètes de haut niveau venu de la région parisienne. Il est à noter qu'ils brillent par leurs performances lors des compétitions. Depuis le mois de septembre ils trustent régulièrement les premières places et les podiums portant haut les couleurs du Club. Daniel Poulain indique à l'assemblée que ces deux athlètes ont émis le désir de rejoindre le Comité Directeur et de participer activement à la vie du club. A noter qu'ils sont tous deux détenteurs de diplômes de Dirigeants, Samy étant aussi pourvu de plusieurs qualifications de Juges et d'Escorte anti-dopage. KETSIA prend alors la parole pour se présenter et indiquer à l'assemblée ce qui les ont motivés à rejoindre le comité.

C'est avec enthousiasme que les autres membres du comités présents accèdent à leur demande. Bienvenu à KETSIA et SAMY au sein du Comité Directeur de Cluses Athlétisme.

En suivant l'ordre du jour le président cède la parole au vice-président David Neumer pour la remise des récompenses

REMISE DES RECOMPENSES

Pour leurs engagements au sein du club durant la saison écoulée, tous les entraineurs et bénévoles du club sont récompensés, ainsi que Malika pour sa contribution à la recherche de nouveaux sponsors et Jean-Marc pour l'organisation du Nordic Athlon à Mieussy.

David a tenu à récompenser deux athlètes pour leurs performances et motivations au cours de la saison passée.

A noter l'attention particulière apportée cette année à tous les bénévoles du club sans lesquels rien ne serait possible.

Le comité a distribué les récompenses aux bénévoles avec un petit mot d'attention particulier à chacun rendant ce moment sympathique et convivial.

Avant de clôturer l'Assemblée Générale 2023 le Président donne la parole à Catherine Plewinski, adjointe au maire aux sports représentant la mairie de Cluses.

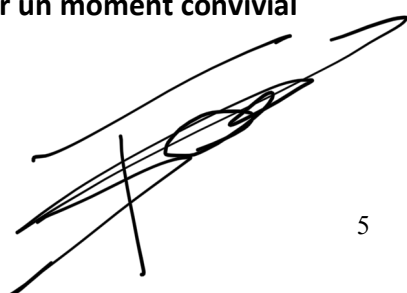
Madame Plewinski prend la parole en excusant le maire de Cluses et le président de la 2ccam qui ne pouvait être présent ce soir. En tant que maire adjointe elle se félicite de constater que la piste d'athlétisme est maintenant rénovée et opérationnelle et que nous serons en faire bonne usage. Elle poursuit en indiquant qu'elle est particulièrement impressionnée par les récompenses aux bénévoles du club. Elle espère néanmoins que nous trouverons les ressources en entraineurs, nécessaires pour pouvoir accueillir de nouveau les petits athlètes la saison prochaine. Madame Plewinski souhaite au club une très agréable saison à venir.

Fin de la réunion 20h30 : notre Président Daniel Poulain invite l'assistance à partager un moment convivial autour d'une petite collation servie dans la même salle !

Daniel Poulain
Président :



François Desachy
Secrétaire Général



CLUSES ATHLETISME

ANNEE 2022 - 01/01/2022 au 31/12/2022

ASSOCIATION

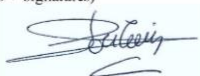
COMPTE de RESULTAT

DEPENSES				RECETTES			
	montants	%	Budget		montants	%	Budget
604 Achats d'études et prestations de services	-	0,00	-	7061 Locations de salles	-	0,00	-
6051 Matériels	659,81	2,00	1 500,00	7062 Locations de matériel	-	0,00	-
6061 Fournitures non stockables (cau...)	-	0,00	200,00	7063 Sponsors	200,00	0,53	400,00
6053 Entretien matériels	126,00	0,38	800,00	7071 Ventes équipements	-	0,00	-
6064 Fournitures administratives	75,67	0,23	100,00	7072 Ventes matériel	-	0,00	-
6065 Equipements maillots survêtements	2 465,60	7,49	1 200,00	7073 Ventes aux Membres	-	0,00	300,00
	3 327,08	10,10	3 800,00	708 Participation stagiaires	-	0,00	200,00
60 - Achats				70 - Ventes et prestations de services	200,00	0,53	900,00
611 Sous traitance générale	-	0,00	-	740 Fonds européens	-	0,00	-
613 Locations mobilières et immobilières	-	0,00	-	741 Etat Ministères - DRAJES - Pass Sport	1 300,00	3,47	700,00
615 Travaux, entretien et réparation	-	0,00	-	742 Conseil Régional carte Mra	90,00	0,24	500,00
616 Assurance	608,66	0,00	600,00	743 Conseil Général	1 000,00	2,67	800,00
618 Documentation	-	0,00	-	744 Subvention Commune Cluses	6 700,00	17,90	5 500,00
61 - Services Extérieurs	608,66	1,85	600,00	745 Subvention ANS	2 000,00	5,34	1 700,00
622 Stages fédéraux	200,00	0,61	1 000,00	746 Subvention commune Scionzier	500,00	1,34	500,00
623 Formations	140,73	0,43	800,00	747 Subvention commune Thyez	340,00	0,91	300,00
625 Déplacements, missions et réceptions	12 620,65	38,32	8 500,00	748 Subvention commune Marnaz	520,00	1,39	500,00
6261 Télécom - internet - timbres postaux	55,04	0,17	200,00	74 - Subvention d'exploitation	12 450,00	33,26	10 500,00
624 Frais d'organisation meeting	-	0,00	-	750 Cotisations membres	13 184,86	35,22	10 000,00
627 Frais bancaires	233,39	0,71	600,00	751 Manifestations sportives	-	0,00	-
628 Divers	263,08	0,80	400,00	752 Ligue Auvergne Rhone Alpes - Plan de relance	661,50	1,77	-
62 - Autres Services Extérieurs	13 512,89	41,02	11 500,00	758 Label FFA	236,00	0,63	300,00
631 Impôts et taxes sur rémunérations	-	0,00	-	75 - Autres produits de gestion courante	14 082,36	37,62	10 300,00
635 Autres impôts et taxes	-	0,00	-	761 - Produits financiers	21,99	0,06	6,32
63 - Impôts et taxes				771 - Produits Exceptionnels	6 068,33	16,21	2 506,32
641 Rémunération du Personnel	-	0,00	-	787 - Report de sub. non utilisées ex. antérieurs	4 611,56	12,32	4 611,56
6451 Cotisations URSSAF Patronales	-	0,00	-				
6452 Cotisations URSSAF Salariales	-	0,00	-				
6453 Cotisations retraite prévoyance	-	0,00	-				
6454 Cotisations Assedic	-	0,00	-				
647 Médecine du Travail	-	0,00	-				
64 - Charges de personnel							
650 Cotisations FFA licences	8 620,00	26,17	11 500,00				
651 Cotisations FFA/LARA	357,00	1,08	350,00				
652 Cotisations CDA 74	294,60	0,89	340,00				
653 Cotisations OMSL	-	0,00	300,00				
65 - Autres charges de gestion courantes	9 271,60	1,98	12 490,00				
66 - Charges financières							
671 Charges Exceptionnelles	6 068,33	18,42	434,20				
6714 Créances devenues irrécouvrables	-	0,00	-				
67 - Charges exceptionnelles	6 068,33	18,42	434,20				
68154 Dotations Amortissements Matériel	-	0,00	-				
68181 Dotations Amortissements Transport	-	0,00	-				
68182 Dotations Amortissements Bureau	-	0,00	-				
68183 Dotations Amortissements Informatique	-	0,00	-				
68184 Dotations Amortissements Mobilier	-	0,00	-				
689 Engagements à réaliser s/ subv° attribuées	-	0,00	-				
68 - Dotations aux amortissements							
86 - Emploi contribut@ volontaires en nature	150,00	0,46	-				
TOTAL	32 938,56	100,00	28 824,20	TOTAL	37 434,24	100,00	28 824,20
RESULTAT =	4 495,68			Vérification TOTAL	37 434,24		
Vérification TOTAL	37 434,24						

Approbation en Assemblée Générale par :

(noms + signatures)

Président : Daniel POULAIN



le 20 / 01 / 2023 à Cluses

Trésorier : Patrick PENICHON



CLUSES ATHLETISME

PREVISIONNEL 2023

ASSOCIATION

COMPTE de RESULTAT

DEPENSES				RECETTES			
	montants	%	Budget		montants	%	Budget
604 Achats d'études et prestations de services	0,00	0,00%	-	7061 Locations de salles	0,00	0,00%	-
6051 Matériels	0,00	0,00%	1 200,00	7062 Locations de matériel	0,00	0,00%	-
6061 Fournitures non stockables (eau...)	0,00	0,00%	350,00	7063 Sponsors	0,00	0,00%	200,00
6053 Entretien matériels	0,00	0,00%	350,00	7071 Ventes équipements	0,00	0,00%	-
6064 Fournitures administratives	0,00	0,00%	100,00	7072 Ventes matériel	0,00	0,00%	-
6065 Equipements maillots survêtements	0,00	0,00%	3 000,00	7073 Ventes aux Membres	0,00	0,00%	-
	0,00	13,92%	5 000,00	708 Participation stagiaires	0,00	0,00%	-
60 - Achats				70 - Ventes et prestations de services	0,00	0,56%	200,00
611 Sous traitance générale	0,00	0,00%	-	740 Fonds européens	0,00	0,00%	-
613 Locations mobilières et immobilières	0,00	0,00%	-	741 Etat Ministères - DRAJES - Pass Sport	0,00	0,00%	1 300,00
615 Travaux, entretien et réparation	0,00	0,00%	350,00	742 Conseil Régional carte Mra	0,00	0,00%	100,00
616 Assurance	0,00	0,00%	650,00	743 Conseil Général	0,00	0,00%	1 000,00
618 Documentation	0,00	0,00%	150,00	744 Subvention Commune Cluses	0,00	0,00%	6 700,00
61 - Services Extérieurs	0,00	3,20%	1 150,00	745 Subvention ANS	0,00	0,00%	2 000,00
622 Stages fédéraux	0,00	0,00%	500,00	746 Subvention commune Scionzier	0,00	0,00%	500,00
623 Formations	0,00	0,00%	450,00	747 Subvention commune Thyez	0,00	0,00%	340,00
625 Déplacements, missions et réceptions	0,00	0,00%	16 500,00	748 Subvention commune Marnaz	0,00	0,00%	520,00
6261 Télécom - internet - timbres postaux	0,00	0,00%	100,00	74 - Subvention d'exploitation	0,00	35,80%	12 860,00
624 Frais d'organisation meeting	0,00	0,00%	3 100,00	750 Cotisations membres	0,00	0,00%	11 000,00
627 Frais bancaires	0,00	0,00%	250,00	751 Manifestations sportives	0,00	0,00%	1 000,00
628 Divers	0,00	0,00%	218,33	752 Ligue Auvergne Rhone Alpes - Plan de relance	0,00	0,00%	-
62 - Autres Services Extérieurs	0,00	58,79%	21 118,33	758 Label FFA	0,00	0,00%	300,00
631 Impôts et taxes sur rémunérations	0,00	0,00%	-	75 - Autres produits de gestion courante	0,00	34,24%	12 300,00
635 Autres impôts et taxes	0,00	0,00%	-	761 - Produits financiers	0,00	0,00%	-
63 - Impôts et taxes	0,00	0,00%	-	771 - Produits Exceptionnels	0,00	16,89%	6 068,33
641 Rémunération du Personnel	0,00	0,00%	-	787 - Report de sub. non utilisées ex. antérieurs	0,00	12,51%	4 495,68
6451 Cotisations URSSAF Patronales	0,00	0,00%	-				
6452 Cotisations URSSAF Salariales	0,00	0,00%	-				
6453 Cotisations retraite prévoyance	0,00	0,00%	-				
6454 Cotisations Assedic	0,00	0,00%	-				
647 Médecine du Travail	0,00	0,00%	-				
64 - Charges de personnel	0,00	0,00%	-				
650 Cotisations FFA licences	0,00	0,00%	8 000,00				
651 Cotisations FFA/LARA	0,00	0,00%	200,00				
652 Cotisations CDA 74	0,00	0,00%	300,00				
653 Cotisations OMSL	0,00	0,00%	-				
65 - Autres charges de gestion courantes	0,00	23,66%	8 500,00				
66 - Charges financières	0,00	0,00%	-				
671 Charges Exceptionnelles	0,00	0,00%	5,68				
6714 Créances devenues irrécouvrables	0,00	0,00%	-				
67 - Charges exceptionnelles	0,00	0,02%	5,68				
68154 Dotations Amortissements Matériel	0,00	0,00%	-				
68181 Dotations Amortissements Transport	0,00	0,00%	-				
68182 Dotations Amortissements Bureau	0,00	0,00%	-				
68183 Dotations Amortissements Informatique	0,00	0,00%	-				
68184 Dotations Amortissements Mobilier	0,00	0,00%	-				
689 Engagements à réaliser s/ subv° attribuées	0,00	0,00%	-				
68 - Dotations aux amortissements	0,00	0,00%	-				
86 - Emploi contribut@ volontaires en nature	0,00	0,42%	150,00				
TOTAL	0,00	100,00%	35 924,01	TOTAL	0,00	100,00%	35 924,01
RESULTAT =	0,00			Vérification TOTAL	0,00		
Vérification TOTAL	0,00						

Approbation en Assemblée Générale par :

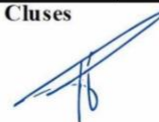
(noms + signatures)

Président : Daniel POULAIN



le 20 / 01 / 2023 à Cluses

Trésorier : Patrick PENICHON



CLUSES ATHLÉTISME
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
le 20 Janvier 2023

RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs

En vertu du mandat qui m'a été confié, j'ai l'honneur de vous faire part des conclusions en rapport des vérifications que j'ai mené avec la collaboration de votre Trésorière adjointe Me Sandrine Girard, que je tiens à remercier pour sa disponibilité, ce qui a grandement facilité ma tâche.

Je vous confirme par cette attestation, que je n'ai rencontré aucunes difficultés lors de ma vérification et que la comptabilité de l'Association CLUSES ATHLETISME est conforme aux pièces comptables qui m'ont été présentées et que j'ai eu accès à tous les justificatifs que j'ai demandé.

En conséquence les comptes de l'Association CLUSES ATHLÉTISME pour l'exercice 2022 peuvent être valider par l'Assemblée.

De ce fait, je vous propose de donner quitus à votre Trésorier.

Villelongue Dels Monts le 03 Janvier 2022.

Isabelle GLETTY



Coordonnées : Madame GLETTY Isabelle
1 Carrer del Salt de l'Aïgua - Lot Val d'Abera
66740 VLLEMONGUE DELS MONTS